

DÉPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE DUNKERQUE

COMMUNE
DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION
1^{er} Décembre 2017

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 22

Votants 29

OBJET :
**10. DÉSAFFECTATION
DE LOCAUX.
LOGEMENTS 113 ET
115 RUE D'AIRE.**

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 21/12/2017
Reçu en préfecture le 22/12/2017
Affiché le 02/01/2018
Mairie de Merville
59660
LN-DE

L'an deux mil-dix-sept, le sept DÉCEMBRE à dix-huit heures trente minutes,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

Etaient présents : M. DUYCK Joël, Maire-Président – Mme DELOMMEZ-DUBOIS Marie-Angèle – M. DIDELOT Bernard – M. MARCINKOWSKI Claude – M. VERWAERDE Franckie – Mme CARON Sophie Adjoints – Mme CARREZ-DEWERDT Marie-France – M. DEBAECKER Yves – Mme BORDEAU-MURA Charlotte – M. BAUDRY José – Mme BILLIAU-BODELLE Marie-Françoise – M. MABRIEZ Philippe – Mme PLE-BOULENGUER Sandra – M. LEMETTRE Jean-Louis – Mme COUSSEMAKER-DEBERDT Murielle – Mme ROUSSELLE-POTTIEZ Corine – M. LORIDAN Bernard – Mme HAMELIN-DENANS Géraldine – M. HUE Jean-Luc – Mme DUMONT Catherine – Mme ADONEL Louise – M. LAPIERRE Julien Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

EXCUSES : M. KUJAWA Philippe – Mme BEURAERT-CEUGNART Martine – Mme BOULENGER-HAVEZ Delphine – Mme BOUVET Margaret – M. SERE Soarey Idriss – M. PARENT Jacques – Mme DI PENTA Anna **donnant délégations respectives** à Mme DELOMMEZ-DUBOIS Marie-Angèle – M. DUYCK Joël – Mme BORDEAU-MURA Charlotte – M. VERWAERDE Franckie – Mme COUSSEMAKER-DEBERDT Murielle – Mme HAMELIN-DENANS Géraldine – M. LORIDAN Bernard.

M. VERWAERDE Franckie a été élu Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle que par délibération du 5 octobre dernier, le conseil municipal a décidé d'autoriser la signature d'un bail emphytéotique avec Partenord pour les deux logements situés 113 et 115 rue d'Aire à Merville, afin de procéder aux travaux d'amélioration et de confort de vie de ses occupants.

Parallèlement, la commune a sollicité l'avis du Préfet ainsi que celui de l'inspection d'académie en application de la circulaire interministérielle du 25 août 1995.

Aussi, le conseil municipal, **à l'unanimité**, décide de :

- Prendre acte des avis favorables des services préfectoraux et des services de l'Éducation Nationale dont un exemplaire des courriers ont été annexés à la note de synthèse ;
- Décider la désaffectation des bien sis 113 et 115 rue d'aire à Merville, cadastrés section ZR n° 22 partie et ZR n° 300 partie (division parcellaire en cours) ;
- Constater le déclassement des biens situés 113 et 115 rue d'aire à Merville, cadastrés section ZR n° 22 partie et ZR n° 300 partie (division parcellaire en cours) du domaine public communal et son intégration dans le domaine privé communal ;
- Autoriser le Maire à signer tout document se rapportant à cette opération.

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits.
Ont signé les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Joël DUYCK

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.